

2019 / 2020



Centre de services scolaire
du Val-des-Cerfs

RAPPORT

annuel



BILAN DU PLAN STRATÉGIQUE - VERSION DÉTAILLÉE

Mot du directeur général



2019-2020 – Une année pleine de rebondissements !

L'année scolaire 2019-2020 aura été riche en émotions ! Elle a d'abord été marquée par la transformation des commissions scolaires en centres de services scolaires à la suite de l'adoption du projet de loi 40 - *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*, en février 2020. Elle a ensuite été frappée de plein fouet par la pandémie mondiale de la COVID-19 et par ses effets sur le système scolaire québécois. Forte de son expérience et grâce à l'appui d'une équipe dévouée et résiliente, notre organisation a relevé ces défis avec brio !

Les changements apportés par la Loi 40 ont principalement touché le modèle de gouvernance de notre organisation. Ainsi, le mandat du conseil des commissaires, composé de membres élus par la population, a pris fin le 8 février 2020. Les fonctions et pouvoirs ont été délégués transitoirement à la Direction générale, accompagnée au besoin par un comité-conseil, et ce, jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau conseil d'administration le 15 octobre 2020.

Mars a été, pour sa part, ébranlé par l'arrivée de la COVID-19 au Québec et au Canada. Les mesures sanitaires alors émises par la Direction de santé publique et le ministère de l'Éducation ont forcé la fermeture temporaire de nos établissements et la mise en place d'un modèle de travail et d'enseignement adapté. Pendant cette période, bon nombre de nos employés ont soutenu l'effort collectif du combat contre la COVID-19 en œuvrant au sein des services de garde d'urgence, en assurant un suivi à distance auprès des élèves ou en apportant leur aide au secteur de la santé, de même qu'à la protection de la jeunesse. La réouverture de nos établissements le 11 mai 2020 a été le coup d'envoi d'un tout nouveau mode de fonctionnement rendu nécessaire par les mesures sanitaires, dont la distanciation sociale, pour les élèves et le personnel en présentiel. L'instauration d'un mode d'enseignement à distance a été inévitable pour les autres élèves et membres du personnel qui devaient demeurer à la maison. Ce modèle était jusqu'alors inédit pour nos établissements.

Il va sans dire que cette année plus que particulière aura mis en lumière l'adaptabilité, la résilience, l'engagement et la force novatrice de l'ensemble des membres du Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs, mais aussi des élèves, de leurs familles et de la communauté.

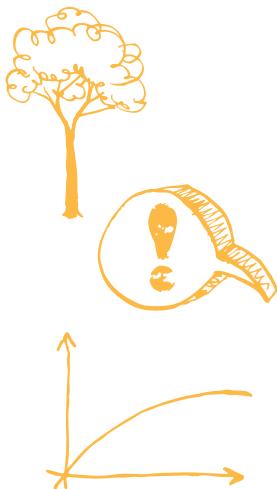
Ensemble, nous sommes parvenus à faire de cette année de tumulte une aventure unique marquée par l'entraide, la collaboration et la solidarité, le tout dans le but de soutenir l'ensemble de nos élèves dans la poursuite de leurs apprentissages. Je suis sincèrement reconnaissant et touché des efforts de chacun et je vous en remercie grandement.



A stylized, handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Eric Racine'.

Eric Racine
Directeur général

Notre organisation



Établi dans la région de la Montérégie, le Centre de services scolaire s'étend sur un territoire de 2 300 km², comprenant 29 villes et municipalités situées dans les MRC de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska, dont la population s'élève à plus de 150 000 habitants.

Notre mission

Le Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs (CSSVDC) s'est donné comme mission de contribuer activement, en partenariat avec la communauté, à créer le monde de demain en développant le plein potentiel des élèves d'aujourd'hui. Pour ce faire, il promeut et valorise l'éducation publique sur son territoire, veille à la qualité des services éducatifs et à la réussite de tous les élèves, participant ainsi au développement social, culturel et économique de sa région.

Nos croyances

Depuis sa création en 1998, la Commission scolaire, maintenant désignée sous le nom de Centre de services scolaire, privilégie un ensemble de croyances qui demeurent au cœur de sa gestion administrative et pédagogique et influencent ses décisions et ses actions quotidiennes :

> LA RÉUSSITE POUR TOUS :

Il croit que tous les élèves, jeunes et adultes, peuvent réussir leur parcours scolaire et y développer leur plein potentiel.

> ENGAGEMENT, COHÉRENCE ET COHÉSION :

Tous les employés doivent avoir comme priorité, tant collectivement qu'individuellement, la réussite de tous les élèves et s'engager dans des actions concrètes.

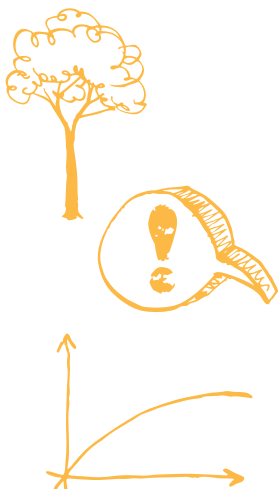
> RESPONSABILITÉ PARTAGÉE :

Collectivement et individuellement, le personnel du Centre de services scolaire est responsable de ses actes et fait preuve de transparence.

> APPRENDRE TOUT AU LONG DE LA VIE :

Le personnel est hautement qualifié et engagé dans son développement professionnel.

Notre organisation



Nos ressources humaines au 30 juin 2020

	Réguliers		Temporaires		Total
	H	F	H	F	
Enseignants	221	889	84	297	1 491
Professionnels	15	92	6	26	139
Personnel de soutien administratif et technique	59	517	30	199	805
Personnel de soutien manuel	81	10	14	2	107
Directions d'établissement	25	40	0	1	66
Personnel cadre des services	12	20	0	1	33
Direction générale	2	0	1	0	3
Grand total	415	1 568	135	526	2 644

Nos établissements

- 33** écoles primaires réparties dans 37 bâtiments;
- 7** écoles secondaires;
- 1** centre régional intégré d'éducation des adultes et de formation professionnelle;
- 1** centre d'éducation des adultes;
- 1** centre de formation professionnelle.

121

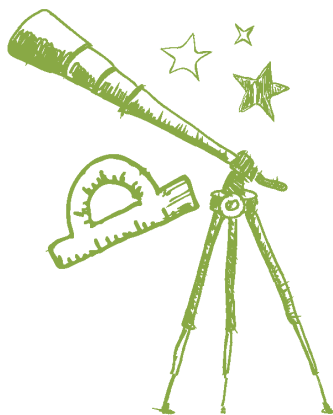
Communautés
culturelles

Une grande richesse
pour nos milieux scolaires
et notre région

Notre clientèle

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Préscolaire	1 410	1 430	1 526
Primaire	8 739	8 903	8 873
Secondaire	5 572	5 640	5 957
Total partiel	15 721	15 973	16 356
Formation professionnelle	1 184	1 146	719
Formation générale des adultes	1 913	1 577	1 387
Total	18 818	18 696	18 462

Notre gouvernance



Le 8 février 2020, la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* a été adoptée et sanctionnée. Ainsi, les commissions scolaires francophones du Québec sont devenues des centres de services scolaires le 15 juin 2020, lesquels sont gouvernés par des conseils d'administration depuis le 15 octobre 2020.

Conseil des commissaires (de juillet 2019 à février 2020) :

Depuis bon nombre d'années, la gouvernance de ce qu'on appelait jadis la Commission scolaire, était assurée par le conseil des commissaires, dont le rôle était d'adopter les grandes politiques pédagogiques et administratives, les paramètres généraux et d'assurer le contrôle ultime quant au respect des lois et des règlements. Il veillait à la pertinence et à la qualité des services éducatifs offerts par la Commission scolaire et s'assurait d'une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières de celle-ci. Bref, les commissaires avaient le mandat de déterminer avec justice et équité les grandes orientations, les objectifs, les priorités et les valeurs de la Commission scolaire.

Le mandat du conseil des commissaires a pris fin à l'adoption du projet de loi 40 le 8 février 2020.



De gauche à droite : première rangée : France Choinière, Paul Sarrazin; deuxième rangée : Jeannine Barsalou, Marc Gagnon, Suzanne Vallières, Suzie Lambert; troisième rangée : Charles Leblond, Pierre Lavoie, Geneviève Perron, Mélanie Huard, Georgette Beauregard Boivin; quatrième rangée : Claude Nadeau, Claude Dubois, Serge Poirier.

Au nom du directeur général et de tous les employés du Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs, nous tenons à remercier l'ensemble des commissaires pour leur dévouement et leur engagement de longue date dans la réussite scolaire de nos élèves. Leur contribution à la vie scolaire de notre territoire demeurera longtemps en mémoire.

Notre gouvernance



Comité-conseil transitoire (du 9 février au 14 octobre 2020) :

En attendant la nomination du premier conseil d'administration, un comité-conseil ayant pour mandat d'appuyer la Direction générale dans la prise de décision a été créé.

Ce comité était composé de membres du CSSVDC, choisis en fonction des catégories de membres prévues au conseil d'administration et désignés selon les modalités suggérées suivantes :

- > Un membre du comité de parents : désigné par les membres du comité de parents;
- > Une direction d'établissement : désignée par ses pairs;
- > Un cadre scolaire : désigné par ses pairs;
- > Des membres du personnel enseignant, du personnel professionnel non enseignant et du personnel de soutien : désignés par les associations qui les représentent auprès du Centre de services scolaire.

Les membres désignés étaient :

- > La Direction générale qui en assume la présidence : Eric Racine;
- > Un membre du comité de parents : Mélanie Huard;
- > Une direction d'établissement : Normand Phaneuf;
- > Un cadre scolaire : Lynda Bonneau;
- > Un membre du personnel professionnel non enseignant : Josée Pelletier;
- > Un membre du personnel de soutien : Frank Garcia;
- > Un membre du personnel enseignant : pas de nomination de l'instance syndicale.

Ce comité a été en fonction jusqu'au 14 octobre 2020 inclusivement.

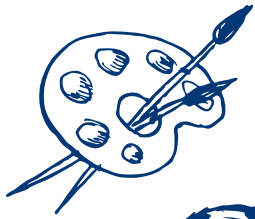
Conseil d'administration (depuis le 15 octobre 2020) :

Chaque centre de services scolaire est géré par un conseil d'administration (CA) qui est entré en fonction le 15 octobre 2020. Il a pour fonctions principales d'établir le Plan d'engagement vers la réussite; d'adopter le budget annuel de l'organisation; d'adopter les règlements et politiques qui encadrent les principales activités des écoles et des centres de formation.

L'engagement des membres se traduit annuellement par la préparation ainsi que par la participation à des comités de travail et à des séances publiques.

Le directeur général participe aux séances sans droit de vote. Celui-ci constitue le porte-parole officiel du conseil d'administration et du Centre de services scolaire.

Nos établissements



Dès le début de l'année scolaire 2019-2020, l'ensemble des établissements d'enseignement du primaire, du secondaire et des adultes ont mis en œuvre une foule de projets des plus enrichissants les uns que les autres. Bien que la dernière étape de l'année scolaire ait été marquée par les effets de la pandémie de la COVID-19, nous ne pouvons passer sous silence tous les projets vécus dans nos établissements. C'est donc avec plaisir que nous en présentons quelques-uns :

Chez les jeunes du primaire

L'ENTRAIDE EST À L'HONNEUR!

> Du parascolaire offert aux petits par les grands

Deux établissements du CSSVDC ont fait appel aux plus grands de leur école pour animer des activités récréatives et parascolaires destinées aux plus petits.

À l'école Monseigneur-Desranleau, ce sont 21 élèves de niveau secondaire qui ont animé divers ateliers de 30 minutes (dessin, théâtre, chant, peinture, gymnastique, hockey et aide aux devoirs) auprès de 130 élèves du primaire. Cette année, ces élèves ont eu la chance d'être rémunérés pour leur travail à hauteur de 10 \$ par atelier grâce au programme *Moi, je coop!* de la Caisse Desjardins de la Pommeraiie.



À l'école Joseph-Poitevin, c'est l'*Escouade des Agents du Fun* qui a organisé et animé des activités lors des récréations de la période hivernale. Elle a également organisé un carnaval de clôture le 28 février 2020 pour terminer ce projet annuel en beauté.

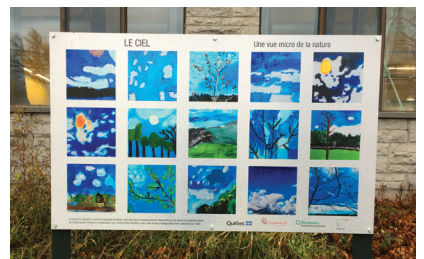
Ces deux projets ont mis en lumière tous les bienfaits du mentorat et de l'entraide. Pour les plus grands, cela a constitué une première expérience de travail et pour les plus petits, une occasion de vivre des activités amusantes et d'apprendre de leurs pairs aînés.

> Projet de médiation culturelle

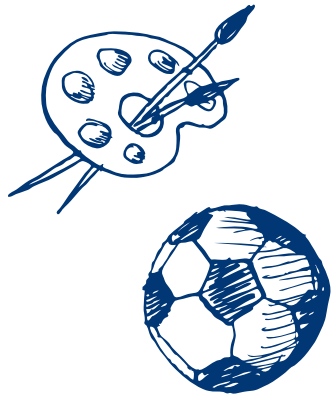
En octobre 2019, les élèves de 4^e année de l'école Sainte-Thérèse ont exposé le fruit de leur travail artistique devant l'école. Ce sont 45 œuvres qui ont été réalisées en collaboration avec l'artiste cowansilloise Kylie Sandford.

C'est à partir de photos prises par les élèves au Centre de la nature à Cowansville que ces derniers ont élaboré leur canevas par la technique de reproduction d'images avec système de grillage. Ils ont ensuite peint cette image à l'acrylique.

Ce projet a été rendu possible grâce à la participation de Mme Sandford, du Service des loisirs et de la culture de la Ville de Cowansville, de Graphico tech, du forgeron Étienne Grégoire, du ministère de la Culture et des Communications, de l'école Sainte-Thérèse et de la Caisse Desjardins de Brome-Missisquoi.



Nos établissements



CAP SUR L'ENVIRONNEMENT !

> Friperie 2^e vie (Saint-Jean)

Ce projet entrepreneurial, pensé par les élèves de 5^e année de l'école Saint-Jean, consiste à sensibiliser les gens par rapport à la pollution causée par l'industrie du textile et à les faire réfléchir à propos de la surconsommation. Le but : donner une 2^e vie aux vêtements. L'argent amassé servira à embellir la cour d'école, notamment avec des modules de jeu et des plantes au printemps prochain.



> Compostage

Cette année encore, plusieurs écoles se sont mises au compostage. C'est notamment le cas des écoles Sutton et de la Chantignole à Bromont. Ces projets s'inscrivent dans l'initiative « À go, on composte ! ».

L'implication des élèves des comités verts de ces deux écoles ne s'est toutefois pas limitée à la mise en place des équipements. De la création d'affiches à la fabrication de banderoles en passant par la décoration de chaudières, tous les élèves ont mis la main à la pâte pour mettre sur pied ce projet. Un groupe d'élèves s'est d'ailleurs occupé de la communication afin de vulgariser les actions concrètes que les élèves et les employés peuvent poser pour réduire leurs déchets. Par la réalisation et la diffusion de capsules vidéos liées à l'environnement, tous les élèves et le personnel ont été sensibilisés et informés aux bonnes actions à poser quotidiennement.

« On veut prendre davantage soin de la planète et en mettant de l'avant le compost à l'école, on marche dans la bonne direction », relate madame Drouin, l'une des instigatrices du projet à l'école de la Chantignole.



> Salon des solutions en environnement

Cette année, les élèves de 5^e année de l'école Ave Maria se sont engagés à aider la planète ! Après avoir porté une attention particulière aux changements climatiques et à l'impact qu'ils ont sur la terre, ils ont décidé d'approfondir leurs connaissances en la matière.

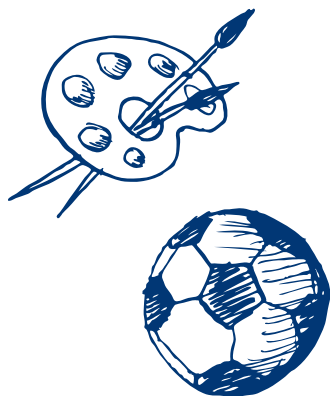
Pour commencer, ces élèves ont suivi les cinq ateliers de la « Bourse du carbone Scol'ERE ». Les élèves ont ainsi obtenu des réponses à leurs nombreuses questions au sujet des animaux en voie d'extinction, des îles de déchets de plastiques flottants au milieu des océans, des impacts sur la flore et surtout des solutions qui s'offrent à eux pour améliorer la situation actuelle.

Le projet final consistait à mettre sur pied un « Salon des solutions pour l'environnement », auquel tous les élèves de l'école étaient invités. Lors de cet événement, les élèves ont partagé plusieurs moyens faciles pour réduire notre empreinte écologique.

La mission de ces élèves était de prouver à leurs visiteurs que de simples gestes suffisent et que cela n'est pas aussi compliqué que ce que plusieurs pensent !

Bravo à ces jeunes ambassadeurs pour cette belle activité.

Nos établissements



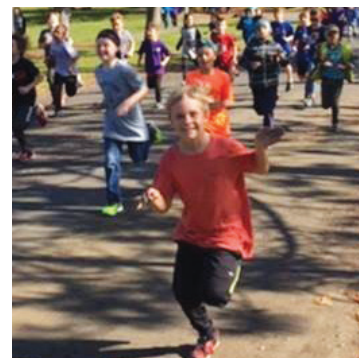
ALLEZ HOP, ON BOUGE !

> Activité cross-country

Le 8 octobre 2019, 725 élèves de la 3^e à la 6^e année du primaire des écoles Curé-A.-Petit, Sainte-Thérèse, Monseigneur-Douville et Saint-Romuald se sont rejoints au Centre de la nature de Cowansville pour participer à une compétition amicale de cross-country. Cette activité, initiée il y a quelques années par l'enseignante d'éducation physique Nathalie Leduc de l'école Curé-A.-Petit, a maintenant trouvé preneur auprès de d'autres écoles et est devenue, au fil du temps, une activité interécole très appréciée.

Ainsi, après plusieurs semaines d'entraînement, les élèves ont parcouru une distance variant de 1 km pour les plus petits à 2 km pour les plus grands. Cette activité a pour objectif d'inciter les jeunes à bouger plus et à adopter de saines habitudes de vie au quotidien.

Voilà une belle initiative qui grandit au fil du temps !



> X-Games

La 2^e édition des « X-Games » de l'école de la Moisson-d'Or a obtenu un immense succès ! Le 28 février dernier, la cour d'école était spécialement aménagée avec 4 pentes à glisser, ayant chacune un niveau de difficulté différent. Diverses activités étaient au programme : compétition de *snowscot*, démonstration et essai de *snowskate*, concours de lancers de balles de neige, etc. Les élèves ont découvert différents sports de glisse, le tout avec de la musique, prix et surprises. Les parents de l'organisme de participation des parents (OPP) se sont même joints à l'événement pour offrir du chocolat chaud aux élèves.

À la suite des qualifications, tous se sont retrouvés au pied des pentes pour encourager les 12 finalistes. Le grand champion de cette 2^e édition fut Thomas Lizotte (élève de 5^e année), suivi de Raphaël Cloutier (élève de 4^e année), puis de Louis Couture (élève de la maternelle). L'ambiance était festive et rassembleuse. Les élèves ont redemandé les « X-Games » pour l'an prochain !



Nos établissements



Chez les grands du secondaire

DU NOUVEAU DANS LE MONDE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

> De nouveaux programmes axés sur les sciences

Deux nouveaux programmes ont vu le jour cette année dans le grand monde scientifique des écoles secondaires du CSSVDC : le programme Horizon scientifique à l'école Jean-Jacques-Bertrand et le programme Techno, Environnement, Science et Langue à l'école de la Haute-Ville.

À l'école Jean-Jacques-Bertrand, ce sont 71 élèves de la 1^{re} à la 3^e année du secondaire qui ont participé à cette nouvelle aventure. Du côté de l'école de la Haute-Ville, ce sont 26 élèves de la 1^{re} secondaire qui y ont participé. Au menu, visite de divers milieux naturels. Ils y ont notamment relevé différentes végétations présentes et analysé l'état de situation afin de réfléchir aux actions pouvant être entreprises pour en améliorer l'état. Ces données, recueillies en collaboration avec des biologistes du Zoo de Granby, ont été transmises aux municipalités, partenaires de ces initiatives. Une belle façon de mettre à profit les notions scientifiques apprises en classe.



L'objectif de ces deux programmes est de sensibiliser les jeunes aux problématiques environnementales et de leur faire prendre conscience de la nature qui nous entoure. Des programmes sur mesure conçus pour les passionnés de science !

> Bourse en technologie

Best Buy Canada souhaite encourager les initiatives technologiques dans les établissements d'enseignement secondaire canadiens par l'octroi de bourses totalisant près de 118 000\$. Parmi ces écoles se trouvait cette année l'école Massey-Vanier de Cowansville. Celle-ci a reçu la bourse Science, Technologie, Ingénierie et Mathématique (STIM) pour son programme de robotique. Soulignons que seulement deux écoles québécoises ont eu droit à cet honneur. C'est donc une belle reconnaissance pour le travail des élèves de l'équipe FÉNIX 4947 !

Grâce aux 9 974\$ reçus de cette bourse, l'école a pu s'équiper d'ordinateurs plus performants et ainsi optimiser l'utilisation de ses logiciels 3D. Soulignons que le programme de robotique de l'école Massey-Vanier comptait près de 100 élèves cette année.



Nos établissements

DES ACTIVITÉS INTERÉCOLES

> Improlympiade

Le samedi 18 janvier 2020 avait lieu la finale de l'Improlympiade à l'école Joseph-Hermas-Leclerc. Cette activité, organisée par Jeunes ambassadeurs de Granby (JAG), a été une opportunité pour 55 jeunes joueurs du secondaire de démontrer leur savoir-faire en improvisation, discipline pratiquée par ces derniers dans le cadre notamment d'ateliers ayant lieu les midis ou les soirs, offerts à leur école.

L'improvisation permet entre autres de développer la créativité et la spontanéité chez les jeunes. Mais, quoi de mieux pour développer davantage leurs compétences dans cette discipline que de leur faire croiser le fer avec des équipes en provenance d'autres écoles secondaires ?

C'est donc avec plaisir que les équipes d'improvisation des écoles Joseph-Hermas-Leclerc et de la Haute-Ville se sont jointes à cet événement des plus enrichissant. Merci à Jeunes ambassadeurs de Granby (JAG) d'avoir lancé cette invitation à nos jeunes pros de l'impro !



> Projet « Croque-tracas »

Un croque-tracas, c'est un monstre mangeur de soucis. Grâce à sa bouche en fermeture éclair, son propriétaire peut écrire ou dessiner sa peur ou son souci sur un bout de papier et l'enfermer dans la bouche de son croque-tracas pour s'en débarrasser.

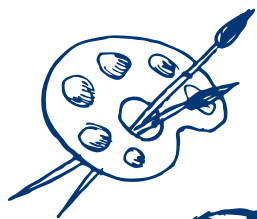
C'est grâce au travail acharné des élèves de 2^e secondaire au Programme d'éducation internationale (PEI) de l'école l'Envolée que 63 peluches croque-tracas ont été remises à des élèves de 2^e année du primaire de l'école du Phénix.

Cette belle idée est venue de l'enseignante d'arts plastiques de l'école l'Envolée, madame Geneviève Brodeur. Celle-ci a d'abord invité les élèves du primaire à dessiner leur croque-tracas personnel (couleur, motif, etc.). À partir de ces dessins et avec un canevas de base, du fil, des aiguilles et une machine à coudre, les élèves de 2^e secondaire devaient reproduire ces croques-tracas et leur donner vie. C'est tout un défi quand on pense que ces élèves ne savaient pas, pour la plupart, comment coudre ! Aussi, il n'était pas toujours facile de comprendre ce que les tout-petits avaient voulu représenter par leur dessin.

Voilà un magnifique projet faisant appel à l'imagination, à la persévérance et à la générosité de cœur des élèves !



Nos établissements



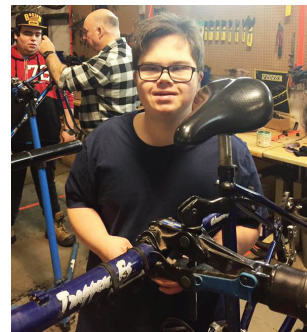
INSERTION DANS LE MONDE DU TRAVAIL

> Programme de stages en entreprise

Cette année, sept élèves de la classe DIM de l'école Wilfrid-Léger ont eu la chance d'effectuer des stages diversifiés en entreprise. En effet, quatre milieux de travail de Waterloo, Bromont et Cowansville ont accepté d'accueillir ces jeunes apprentis pour leur offrir une expérience de travail enrichissante.

Que ce soit de la réparation de vélo, le service de repas, de la cuisine ou des tâches de nettoyage, ces expériences de travail diversifiées ont permis à de jeunes élèves atteints de déficience intellectuelle ou de trouble du spectre de l'autisme de s'initier au monde du travail. Mais au-delà du travail, ces expériences leur ont permis de s'ouvrir aux autres, de se dégêner, d'améliorer leur estime de soi, ainsi que de développer leur autonomie et leur sens de la débrouillardise. Voilà des compétences bien importantes pour ces jeunes qui devront un jour intégrer le marché du travail !

Bravo pour cette belle initiative et merci aux entreprises Subway de Bromont, la Maison des jeunes l'Exit de Waterloo, le Café Cha'tees de Waterloo et l'organisme Plein Rayons de Cowansville pour leur ouverture et leur accueil.



UN GRAND ÉVÉNEMENT

> 50^e anniversaire de l'école Massey-Vanier

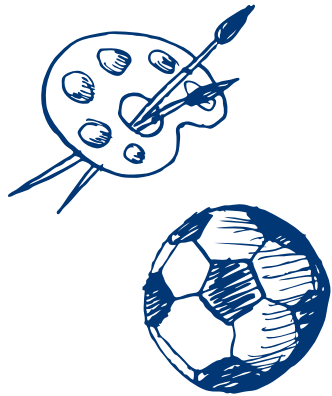
C'était au tour de l'école Massey-Vanier de Cowansville de célébrer son 50^e anniversaire cette année. Construite et ouverte au public en 1969, l'école Massey-Vanier a la particularité d'avoir un secteur francophone, géré par le Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs, et un secteur anglophone, géré par la Commission scolaire Eastern Townships. Elle abrite également les locaux du centre de formation pour adultes, le Campus Brome-Missisquoi.



C'est plus spécialement le 19 octobre 2019, lors de l'activité porte ouverte annuelle, que l'école a souligné l'événement. Pour l'occasion, anciens, actuels et futurs élèves se côtoyaient. Par la présentation de ces différents programmes, l'école soulignait du même coup ses origines et son histoire. Pensons au programme d'art dramatique, cette tradition qui précède l'école et qui représente bien ses origines, alors que son programme de robotique, mis sur pied il y a deux ans, représente bien son avenir.

Pour l'occasion, 900 jeunes élèves et une centaine de membres de la communauté ont mis la main à la pâte pour créer une fresque géante mesurant 4 pieds par 88 pieds et relatant l'histoire de cet établissement.

Nos établissements



Chez nos élèves adultes de la formation générale et de la formation professionnelle

> Exposition « Ça cartonne »

C'est le 25 février 2020 que les élèves du cours optionnel d'arts plastiques, à la formation générale des adultes du Centre régional intégré de formation (CRIF), ont exposé le fruit de leur labeur au public. L'exposition « Ça cartonne » mettait en vedette 24 œuvres réalisées par les élèves. À partir de différents types de cartons, les élèves devaient créer une œuvre intégrant les côtés de la coupe du carton, permettant de créer un effet de relief.

Ce projet a permis aux élèves inscrits de pratiquer une discipline différente de l'étude des matières académiques traditionnelles et de mettre de l'avant leur créativité. Selon leur professeur Mathieu Bérubé, ce projet les a allumés et leur a fait du bien. Bravo à tous les artistes pour ce bel accomplissement!



> Programme d'intégration en communauté

Le programme *Intégration en communauté* du Centre régional intégré de formation (CRIF) vise à aider de jeunes adultes atteints de déficience intellectuelle à faire leur place dans le monde des grands et du travail. Intégrer le monde adulte signifie avoir un emploi, se faire un budget, payer des factures, faire l'épicerie, etc. Et pour ces élèves, cela représente un défi de taille.

Ainsi, le bénévolat en entreprise permet aux élèves de mieux comprendre les notions apprises en classe telles que la santé et la sécurité au travail, les types de risques, les droits et responsabilités des travailleurs, etc. Quoi de mieux que de les mettre en pratique ?

Grâce à la collaboration de SOS dépannage Moisson Granby, le Bistro Forik, l'animalerie de Granby-succursale du centre-ville et le CPE Les couleurs de Bromont, ces élèves ont eu la chance de vivre une expérience concrète de travail en entreprise.



Leur présence dans ces milieux a également contribué à sensibiliser les travailleurs et les clients. La réaction des milieux a d'ailleurs été fort positive et plusieurs ont félicité les élèves pour leur bon travail.

Bravo et merci à tous nos collaborateurs pour leur accueil !

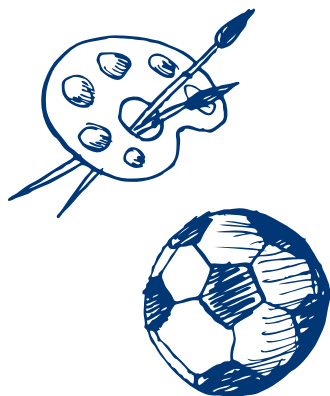
> Des structures pour les écocentres

Les élèves à la formation *Aide-soudeur-monteur* du Centre régional intégré de formation (CRIF) ont obtenu, au cours de l'année, le mandat de créer de nouvelles structures rigides en acier aux écocentres de Granby et de Waterloo. Ces structures ont été installées devant les débarcadères et servent à améliorer l'affichage et à prévenir les chutes. Au total, ce sont 22 structures qui ont été construites, dont 12 installées à Granby et 10 à Waterloo.

Ce beau projet résulte d'une collaboration entre la MRC de la Haute-Yamaska et le centre de formation. En équipe de deux, ces élèves ont pu travailler sur un projet concret similaire à ce qu'ils pourront connaître une fois sur le marché du travail. Un jumelage d'élèves plus avancés avec des élèves débutants a permis de miser aussi sur les bénéfices du mentorat.

Une belle façon de mieux connaître son futur métier.

Nos établissements



> Voyage culinaire à travers l'Europe

C'est dans le cadre d'un voyage culinaire de 12 jours en France et en Suisse que 5 élèves de 2^e année, inscrits à la formation *Cuisine de marché* du Campus Brome-Missisquoi de Cowansville, ont eu le bonheur de découvrir la gastronomie européenne. C'est à travers la visite de pâtisseries, boulangeries, fromageries, charcuteries, vignobles et artisans que les élèves ont pu en apprendre plus sur leur futur métier. Une expérience unique ponctuée de rencontres marquantes avec de grands noms de la gastronomie.

Ils ont notamment pu apprendre comment le travail se fait dans un autre pays, riche d'une culture culinaire vieille de plusieurs siècles, et vivre la dynamique du travail en cuisine au sein d'établissements réputés. « La coordination entre les gens est incroyable. Tout se passe dans un regard, un mouvement de bras, en même temps qu'ils soulèvent les cloches. C'est chorégraphié. C'est comme un spectacle », relatait l'une des élèves.

Des souvenirs que ces 5 élèves et leur enseignant garderont en mémoire pour leur vie.



Restaurant Georges Blanc, Vonnas, France
3^e macaron Michelin depuis plus de 35 ans



Nouveau modèle éducatif au secondaire à Granby

L'année 2019-2020 marquait la première année d'application de la nouvelle détermination des services éducatifs des écoles secondaires de Granby. Ainsi, les écoles Joseph-Hermas-Leclerc et l'Envolée accueillent pour une première fois des élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire. Aussi, l'école l'Envolée est désormais la seule école de notre territoire au nord de l'autoroute 10 à offrir le Programme d'éducation internationale (PEI). Ce programme continue d'être offert à l'école Jean-Jacques Bertrand pour les élèves résidant au sud de l'autoroute.

Anciennement, ces deux écoles offraient respectivement l'enseignement de 1^{er} cycle (l'Envolée) ou de 2^e cycle du secondaire (Joseph-Hermas-Leclerc). Ce nouveau modèle éducatif a bien sûr nécessité un ajustement de part et d'autre, comme la révision de l'offre de services (programmes divers), la répartition des locaux, l'ajout d'effectifs et l'accueil d'une nouvelle clientèle.

Un beau défi relevé avec brio par les équipes de ces deux établissements !

Nos Services



Direction générale, secrétariat général et communications

La Direction générale assure la gestion courante des ressources et des activités du Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs. Par son leadership, elle joue un rôle primordial dans le développement de son organisation, la promotion de l'école publique et la participation au développement local et régional. Elle chapeaute également le secrétariat général, les communications et le service à la clientèle.

Le directeur général et ses deux directions adjointes soutiennent les directions de services et d'établissements dans la coordination des services éducatifs et administratifs. Cette année, ce service a notamment soutenu le conseil des commissaires dans la transition vers le nouveau mode de gouvernance. À la suite du démantèlement du conseil le 8 février 2020, le directeur général a assumé temporairement la gouvernance du Centre de services scolaire avec le soutien d'un comité-conseil.

Dès le début du mois de mars 2020, en plus de ses mandats réguliers, la Direction générale a assuré la gestion liée à la crise de la COVID-19 en collaboration avec les communications. Chapeau à vous pour le soutien offert aux directions d'établissement et de services, car sans l'appui d'une équipe solide pour assurer la cohérence des messages et des consignes, il aurait été facile de s'y perdre!

Service des ressources humaines

Le Service des ressources humaines voit à la gestion de plus de 3 000 personnes à l'emploi du Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs. De ce nombre, 1 983 employés ont un statut à temps plein et 661, à temps partiel. Outre le recrutement, la sélection et l'évaluation du personnel, le Service des ressources humaines gère les dossiers d'accident du travail et ceux liés aux droits parentaux, et développe des outils et des programmes de sensibilisation et de prévention.

Il s'agit donc d'un service pivot pour notre organisation, puisqu'il assure l'ensemble de l'organisation de notre main-d'œuvre et donc du personnel en place pour desservir les clientèles au sein de ses établissements. Un service où l'on peut dire qu'on ne chôme pas, et ce, tout au long de l'année scolaire!

La fin de l'année 2019-2020 aura cependant été particulièrement chargée pour ce service, puisqu'en plus de la préparation de la nouvelle année scolaire à venir, l'arrivée en force de la pandémie de la COVID-19 en mars a nécessité la mise en place très rapide de services de garde d'urgence. Pour ce faire, une réaffectation complète du personnel de service de garde a dû être effectuée. De plus, le transfert de l'ensemble du personnel vers le télétravail en mars, leur retour sur les lieux de travail en mai et l'affectation d'enseignants du secondaire vers les écoles primaires auront contribué à augmenter de façon significative la charge de travail de ce service, déjà fort occupé.

Service des ressources financières

Le Service des ressources financières collabore à la réalisation des objectifs organisationnels en offrant des services financiers de proximité aux directions d'établissement et aux directions des services ainsi qu'à la population pour la taxation scolaire. L'objectif de la réussite des élèves est partagé et les moyens prisés visent un travail d'équipe orienté sur l'optimisation des ressources financières disponibles et l'application de contrôles internes permettant la protection des actifs de l'organisme.

Par ailleurs, la direction de service demeure à l'affût des meilleures pratiques de gestion financière permettant à l'organisme de respecter la *Loi sur l'équilibre budgétaire* et de déployer les meilleures solutions tout en tenant compte des lois, politiques et règlements en vigueur.

Nos Services



Cette année, le Service des ressources financières a notamment vu à :

- > La planification par étapes et l'orchestration du plan d'équilibre budgétaire découlant des décisions prises sur les recommandations du comité de répartition des ressources (CRR);
- > La prise en charge, la poursuite et la bonification des travaux du CRR;
- > La production des documents mensuels, trimestriels, semestriels et annuels pour les différentes instances gouvernementales;
- > L'optimisation et la réorganisation des opérations des membres de l'équipe des ressources financières en contexte de hausse importante de volume découlant entre autres d'une augmentation des clientèles, des allocations dédiées et protégées, et des projets de rénovation et d'embellissement de cours d'école;
- > L'amélioration continue des processus budgétaires et financiers;
- > La poursuite du développement de gabarits uniformes et accessibles en ligne ainsi qu'à la formation des directions d'établissement et de leur personnel administratif. Ces outils soutiennent notamment les écoles et centres dans l'établissement des budgets initiaux et révisés, le suivi budgétaire périodique, la comptabilisation des opérations journalières et les opérations de recouvrement;
- > La collaboration aux opérations d'approvisionnements et de suivi de l'application des règles contractuelles.

En plus de ses opérations régulières, le Service des ressources financières a lui aussi dû composer avec les imprévus et le surcroît de travail générés par la pandémie de la COVID-19. Pensons notamment à la gestion financière des nouvelles dépenses générées par la pandémie, aux redditions de compte additionnelles à faire au ministère et à la gestion des remboursements aux parents pour les activités annulées du printemps.

Service des ressources matérielles

Le Service des ressources matérielles assure l'entretien physique et préventif des 47 immeubles du Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs. Il supervise le budget d'investissement, les parcs-écoles, les aménagements, les constructions et les agrandissements. Ce service prend aussi en charge les achats, les réquisitions et les commandes ainsi que la gestion des appels d'offres et des demandes de soumission.

Ce service a connu cette année un changement organisationnel important par le fractionnement du service en deux entités distinctes : la gestion des projets, responsable du suivi des projets d'envergure de construction et de réfection, et la gestion des opérations, responsable notamment des approvisionnements et de l'entretien des bâtiments. C'est à cette occasion que monsieur François Bergeron a fait son arrivée au sein du Service à titre de directeur du volet opérations.

Lab-école Shefford – concours d'architecture

Au niveau des projets d'envergure, soulignons la poursuite des travaux relatifs à la construction du futur Lab-école Shefford, dont l'ouverture est prévue en septembre 2022. Au programme cette année; la tenue du concours d'architecture pour lequel 61 propositions ont été reçues. C'est finalement le projet *Nouveaux horizons* du consortium Pelletier de Fontenay et Leclerc Architecture qui s'est distingué.



Le projet gagnant s'affirme par son potentiel pédagogique, la simplicité de son plan et sa richesse spatiale. Le jury a été séduit par ses lignes parfaitement intégrées au paysage, par ses puits de lumière ou par ses espaces collaboratifs et communautaires. Le concept architectural répond en tout point aux besoins exprimés par le milieu : une école pavillonnaire en harmonie avec la nature abritant des espaces qui pourront être partagés avec sa communauté.

Voyez le concept en image : csvdc.qc.ca/laureat-lab-ecole

Nos Services



Projets de maintien des bâtiments

Au cours de l'année, plusieurs projets de rénovations des bâtiments ont eu lieu à travers notre organisation. Soulignons entre autres: le remplacement des fenêtres à l'école Saint-Romuald; la réfection de la verrière avant à l'école l'Envolée; la modernisation du système de ventilation ou de chauffage aux écoles Assomption, Saint-Joseph (Granby) et Saint-Vincent-Ferrier; le remplacement du revêtement de plancher du gymnase à l'école Wilfrid-Léger. Ces travaux ont permis une amélioration des espaces d'enseignement.

Nouvelle division du Service des ressources matérielles

À la suite de la division du Service des ressources matérielles, le volet opérations a procédé à une révision des processus de gestion des demandes de services d'entretien immobilier et une actualisation des processus d'acquisition ont été entamées. Ces changements visent une amélioration continue de nos processus et du service offert aux établissements par le Centre de services scolaire.

Service des technologies de l'information

Le Service de technologies de l'information (TI) assure la sécurité informatique du réseau du Centre de services scolaire et de ses établissements. Il offre également un support informatique aux applications administratives et pédagogiques. Finalement, il travaille au développement du virage péda-go-numérique en collaboration avec les Services éducatifs.

Ainsi, en plus d'offrir un support technique aux 47 établissements du CSSVDC, le Service des TI travaille à assurer aux utilisateurs un environnement numérique fiable et sécuritaire. Pour réaliser ce mandat, ce service peut compter sur le support de techniciennes et de techniciens présents dans les milieux pour soutenir les enseignants et les élèves. Ce service compte également une équipe à l'infrastructure, à la programmation, aux applications, au service et à l'appui technique (câblage, installation des appareils, réparations, etc.).

Un des mandats du Service des TI est de travailler en collaboration avec les Services éducatifs au déploiement du plan numérique dans les établissements. Ce plan invite les écoles à procéder à des achats réfléchis d'appareils, à engager le personnel scolaire dans un processus continu de formation numérique et de permettre aux élèves d'utiliser quotidiennement des outils numériques dans leurs apprentissages.

Soulignons qu'avec l'arrivée de la pandémie, ce service a été grandement sollicité, notamment pour soutenir le transfert du personnel vers le télétravail. Il a également été en mesure d'offrir des outils technologiques à des centaines d'élèves qui n'en possédaient pas à la maison.

Quelques faits saillants de l'année scolaire 2019-2020 :

- > Dépôt d'un plan directeur en ressources informationnelles;
- > Mise en place d'une politique sur l'utilisation des ressources informatiques et de télécommunication;
- > Lancement des plans d'action numérique dans les établissements;
- > Achat de milliers d'appareils numériques destinés aux élèves et étudiants;
- > Distribution d'outils technologiques lors du confinement pendant la COVID-19;
- > Support quotidien aux utilisateurs à distance et en présentiel;
- > Développement d'outils en ligne pour supporter les écoles et les services;
- > Responsable du comité de la fibre optique pour les régions de la Haute-Yamaska et Brome-Missisquoi;
- > Redditions ministérielles sur les allocations dédiées et protégées.

Nos Services



Services éducatifs

Les Services éducatifs jouent un rôle de soutien, de conseil, d'éducation et de développement pédagogique dans quatre secteurs spécifiques, soit : l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire, les services éducatifs complémentaires, l'adaptation scolaire et la formation générale des adultes et la formation professionnelle. Les Services éducatifs assurent un suivi notamment des dossiers des élèves, des grilles-matières, de l'enseignement à la maison et des dérogations.

L'année 2019-2020 en fut une autre encore bien remplie aux Services éducatifs. Ils ont notamment poursuivi leur développement professionnel avec l'ensemble des directions et directions adjointes des établissements par des communautés de pratique : là où la réflexion concernant l'amélioration continue des pratiques d'enseignement par des communautés de pratiques d'enseignement rejoint la réussite de tous les élèves !

Malgré le contexte de pandémie, les Services éducatifs se sont vite ajustés pour offrir du soutien sur les apprentissages essentiels, sur l'utilisation maximale des technologies aux services des enseignants et des élèves et pour assurer un suivi spécifique aux élèves vulnérables.

De plus, le soutien aux enseignants lors de la réouverture en mai dernier des écoles du primaire ainsi qu'aux enseignants des écoles secondaires pour la formation à distance est devenu leur grande priorité.

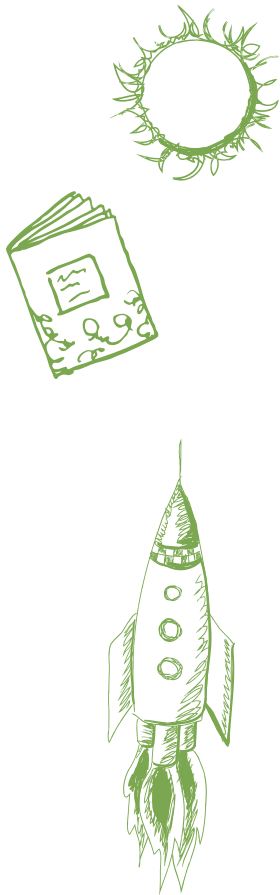
Service des affaires corporatives, de l'organisation et du transport scolaire

Le Service des affaires corporatives voit à l'application et au respect des règles contractuelles en respect de la *Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP)* et de la *Loi sur l'autorité des marchés publics (LAMP)*. Il voit également à la gestion des ententes avec les municipalités et organismes du territoire, constituant ainsi le point central de la rédaction des ententes sur l'utilisation des infrastructures ou des ententes de service entre le Centre de services scolaire et divers partenaires. Enfin, il chapeaute les équipes des archives, du transport et de l'organisation scolaire.

L'équipe de l'organisation scolaire a comme premier mandat l'admission et l'inscription des élèves ainsi que la vérification et la validation de la clientèle scolaire jeune auprès du MEES. La répartition des ressources enseignantes fait aussi partie intégrante de ses tâches. Elle supporte aussi les établissements dans la gestion de leurs services de garde.

Pour sa part, le transport scolaire organise le transport de quelque 13 100 élèves, matin et soir. Chaque année, plus de 3 millions de kilomètres sont parcourus pour assurer le transport des élèves.

L'année scolaire 2019-2020 a également amené son lot de défis pour ce service. En effet, annuellement, la fin de l'hiver et le printemps marquent la période des inscriptions et la préparation de la prochaine rentrée scolaire. La fermeture des établissements en mars aura cependant forcé la mise en place d'un nouveau mode d'inscription à distance. De plus, le retour en classe des élèves du primaire aura nécessité une réorganisation complète des groupes-classes dans l'ensemble des écoles. En effet, afin de respecter les consignes sanitaires de la Santé publique, une réorganisation complète des groupes en bulle-classe à ratio réduit a été nécessaire. La capacité d'accueil des établissements en a alors été considérablement réduite, et chaque fluctuation de clientèles engendrait des ajustements hebdomadaires. Ce fut également le cas pour le transport scolaire pour lequel tous les circuits ont dû être revus et ajustés à plusieurs reprises.



Bilan du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Conformément aux dispositions de l'article 209.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, chaque centre de services scolaire établit un Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du Ministère. Le PEVR du Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs permet de partager, avec l'ensemble des intervenants éducatifs, des parents et de la communauté, une vision commune des constats et défis en vue de créer une mobilisation autour d'orientations et d'objectifs axés sur l'élève.

SIX GRANDS BUTS SONT RECHERCHÉS PAR LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DANS LE CADRE DU PEVR 2018-2023 :

1. L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans;
2. La réduction des écarts de réussite entre les différentes clientèles;
3. L'amélioration de la maîtrise de la langue française;
4. L'amélioration des compétences en littératie chez les adultes;
5. L'amélioration du cheminement scolaire;
6. L'amélioration de la qualité des milieux de vie.

Pour consulter notre plan : csvdc.qc.ca/pevr

FAITS SAILLANTS :

> Diminution de 1,5% du taux de diplomation et qualification en 7 ans par rapport à la cohorte précédente

Des efforts restent à faire en ce qui a trait à cet enjeu. Soulignons cependant que nous avons connu une augmentation relativement importante (5%) l'an dernier en comparaison à notre situation initiale. Nous redoublons d'efforts pour amener le plus d'élèves possible vers l'obtention d'une qualification ou d'un diplôme au terme de leur parcours.

> Augmentation importante du taux de première qualification chez les élèves de la formation préparatoire au travail (FPT) et de la formation en métier semi-spécialisé (FMS)

En effet, la qualification chez les élèves en FMS a augmenté de 7,3% tandis que celle des élèves en FPT a fait un bond spectaculaire de 20,1% cette année. Nous voyons donc là le résultat des différents moyens mis en place dans les dernières années auprès de cette clientèle. L'avenir nous dira s'il s'agit là d'une année atypique ou d'une nouvelle tendance.

> Diminution soutenue des écarts de réussite entre les clientèles vulnérables et celle dite « régulière »

L'écart continue de se réduire entre les garçons et les filles et entre les élèves HDAA et les élèves réguliers. Pour leur part, les élèves de milieux défavorisés continuent de faire bonne figure en comparaison aux élèves de milieux favorisés, puisque l'écart est encore en leur faveur. Enfin, l'écart demeure le même entre les élèves issus de l'immigration et la clientèle née au Canada. Des efforts restent donc à faire de ce côté.

> Statu quo quant à la mesure de la maîtrise de la langue française chez les plus jeunes

L'arrivée de la COVID-19 en mars 2020 a entraîné la transformation de l'offre éducative à la 3^e étape de l'année et du même coup, l'annulation des épreuves de fin d'année. La désignation des résultats finaux par les lettres « R » ou « NR » rend impossible la mesure de cet indicateur en 2019-2020.

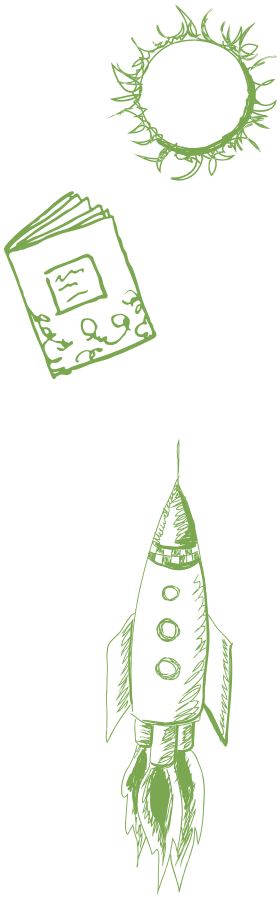
> Belle augmentation de la réussite en écriture chez les élèves de la 5^e secondaire, mais léger recul en lecture

Comme les élèves en fin de parcours secondaire (4^e et 5^e secondaire) ont pu bénéficier d'évaluations de fin d'année chiffrées, il nous a été possible de mesurer ces deux indicateurs. Ainsi, on note une augmentation du taux de réussite de 3,9% en écriture, mais une diminution de 3,7% en lecture. Soulignons cependant qu'une augmentation de 5,7% avait été notée l'an dernier pour cette dernière compétence, nous amenant déjà à dépasser notre objectif de 2023.

Résultats 2019-2020

Buts		Objectifs stratégiques	Situation initiale	2018 2019	2019 2020	Résultat visé
1	Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans	1.1 Augmenter le taux de première diplomation et qualification en 7 ans	73,8%	78,8%	77,3%	79,0%
		1.2 Augmenter le taux de diplomation annuelle des élèves de 5 ^e secondaire	85,1%	85,0%	83,9%	90,0%
		1.3 Augmenter le taux de première certification des élèves des parcours de formation axée sur l'emploi Formation en métier semi-spécialisé (FMS) Formation préparatoire au travail (FPT)	77,0% 70,8%	78,9% 65,6%	86,2% 85,7%	75,0% 70,0%
2	Réduction des écarts de réussite entre les différentes clientèles	2.1 Réduire l'écart de réussite (diplomation et qualification) entre les filles et les garçons	14,9%	11,4%	11,1%	12,0%
		2.2 Réduire l'écart de réussite (diplomation et qualification) entre les élèves HDAA et les élèves réguliers	40,6%	30,2%	23,8%	33,0%
		2.3 Réduire l'écart de réussite (diplomation et qualification) entre les élèves des milieux défavorisés et favorisés	1,4%	4,0%	3,5%	1,0%
		2.4 Réduire l'écart de réussite (diplomation et qualification) entre les élèves issus de l'immigration et les élèves nés au Canada	16,6%	7,4%	16,6%	14,0%
3	Amélioration de la maîtrise de la langue française	3.1 Augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle en écriture, langue d'enseignement 4 ^e année primaire 6 ^e année primaire 2 ^e année secondaire	85,3% 91,0% 80,1%	85,6% 88,3% 80,8%	Épreuves de juin 2020 annulées en raison de la pandémie de la COVID-19	87,0% 92,0% 85,0%
		3.2 Augmenter le taux de réussite à l'épreuve CSSVDC en lecture, langue d'enseignement 4 ^e année primaire 6 ^e année primaire 2 ^e année secondaire	86,8% 90,6% 74,9%	88,1% 90,5% 80,7%		92,0% 92,0% 80,0%
4	Amélioration des compétences en littératie chez les adultes	4.1 Augmenter le taux de réussite au relevé des apprentissages en écriture, langue d'enseignement, 5 ^e année du secondaire	76,9%	77,8%	82,7%	80,0%
		4.2 Augmenter le taux de réussite au bilan de juin en lecture, langue d'enseignement, 5 ^e année du secondaire	80,8%	86,5%	82,8%	85,0%
5	Amélioration du cheminement scolaire	5.1 Réduire la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire	15,6%	12,7%	12,7%	13,0%
6	Amélioration de la qualité des milieux de vie	6.1 Faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant	C Satisfaisant 15,0%	C Satisfaisant 13,4%	C Satisfaisant 13,4%	C Satisfaisant 12,0%

Notre bilan



Les trois grands enjeux mis en lumière par les résultats obtenus ces dernières années demeurent. Voici plusieurs pistes de solutions envisagées par les Services éducatifs :

Diplomation

- > Hausser le niveau de maîtrise par l'élève des différentes notions académiques en développant chez lui une meilleure compréhension des apprentissages essentiels (par cycle et par niveau);
- > Poursuivre le déploiement du plan numérique afin d'assurer une plus grande manipulation concrète des technologies de l'information (TIC) par les élèves;
- > Soutenir le personnel enseignant et les milieux dans l'appropriation et le déploiement de la formation à distance en contexte de la COVID-19;
- > Poursuivre le développement de l'offre du Programme d'obtention du diplôme d'études secondaires (PODES);
- > Hausser la participation des élèves aux mesures d'appui et de rattrapage en cours d'année;
- > Hausser l'accès à des programmes permettant la poursuite simultanée d'études en formation générale et en formation professionnelle offrant la double diplomation DES-DEP.

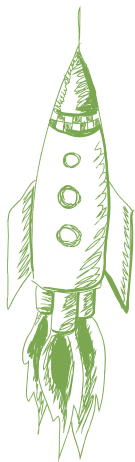
Qualification

- > Poursuivre le développement de nouveaux créneaux de stage afin d'améliorer l'offre de formation faite aux élèves des parcours FMS, FPT et d'exploration de la formation professionnelle (XFP);
- > Poursuivre le développement des Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) sur l'employabilité.

Persévérance

- > Poursuivre le développement du projet d'intelligence artificielle visant l'identification précoce des élèves à risque de décrochage;
- > Adapter l'offre d'activités parascolaires dans les écoles en période de pandémie de la COVID-19;
- > Adapter l'offre de programmes particuliers dans les écoles secondaires en contexte de pandémie;
- > Poursuivre la révision des parcours des classes DGA et de cheminement continu;
- > Procéder à un déploiement multidisciplinaire et à l'accroissement du soutien des professionnels des services complémentaires auprès des clientèles plus vulnérables;
- > Valoriser la formation professionnelle.

Notre bilan



Bilan financier

Exercice clos le 30 juin 2020

Revenus

	2019-2020
Subvention de fonctionnement du MEQ	176 044 424 \$
Autres subventions et contributions	732 281 \$
Taxe scolaire	22 939 165 \$
Autres revenus	11 676 204 \$
Revenus totaux	211 392 074 \$

Charges

	2019-2020
Activités d'enseignement et de formation	104 462 329 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	50 318 241 \$
Services d'appoint	19 720 336 \$
Activités administratives	8 412 557 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	20 889 729 \$
Activités connexes	5 433 423 \$
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	257 998 \$
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	307 246 \$
Charges totales	209 801 859 \$

Excédent de l'exercice

1 590 215 \$

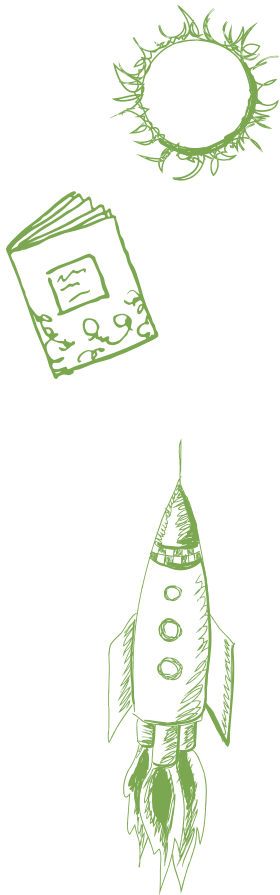
Une version plus détaillée des états financiers 2019-2020 est disponible sur notre site Internet, à la section *Service des ressources financières*. csvdc.qc.ca/etats-financiers-19-20

CSSVDC - LGCE¹ du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020

Fournisseur catégorie	> 25 000 \$		> 10 000 \$	
	PERSONNE MORALE sociétés		PERSONNE PHYSIQUE particuliers en affaires	
	NOMBRE	MONTANT \$	NOMBRE	MONTANT \$
Entraîneurs sportifs	7	467 305 \$	6	225 120 \$
Consultants	16	918 459 \$	7	128 744 \$
	23	1 385 764 \$	13	353 864 \$

¹ Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs

Notre bilan



Autorisation préalable à l'octroi de contrats de service de plus de 25 000 \$		
	CONTRATS CONCLUS AVEC DES PERSONNES morales (sociétés)	CONTRATS CONCLUS AVEC DES PERSONNES physiques (en affaires ou non)
Nombre de contrats	23	5
Valeur des contrats	1 385 764 \$	245 695 \$

Gestion et contrôle des effectifs				
Total des heures rémunérées - Du 1 ^{er} avril 2019 au 31 mars 2020				
Catégorie d'emplois <i>Note A</i>	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total - Heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	192 833,94	-	192 833,94	125
Personnel professionnel	237 103,58	-	237 103,58	174
Personnel enseignant	1 904 981,53	3 578,28	1 908 559,81	1 995
Personnel de bureau, technicien et assimilé	994 608,17	665,09	995 273,26	1 257
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	211 644,32	2 700,61	214 344,93	169
Total	3 541 171,54	6 943,98	3 548 115,52	3 720

^A Selon les informations extraites des rapports de masse salariale du système de paie du CSSVDC et transmis par le MEQ.

En résumé			
Cible à être amendée - Heures rémunérées entre le 1 ^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020	<i>Note B</i>		3 524 563
Réel - Heures rémunérées entre le 1 ^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020	<i>Note C</i>		3 548 116
Écart des heures rémunérées			(23 553)

-0,67%

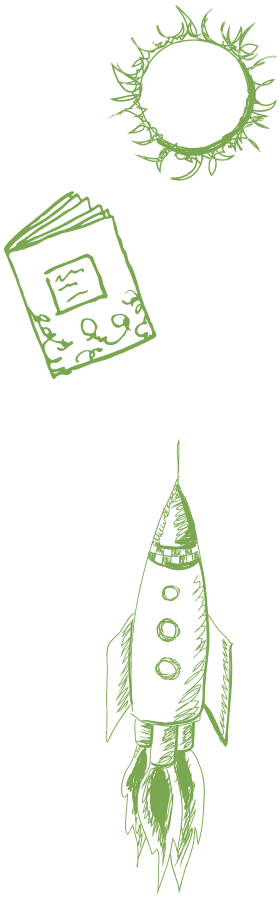
^B Selon les données fournies par le MEQ en juin 2020.

^C Selon les informations extraites des rapports de masse salariale du système de paie du CSSVDC et transmis par le MEQ.

Le nombre d'heures rémunérées entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020 ne respecte pas la cible originale fixée par le MEQ à la suite de l'ajout de ressources relativement aux nouveaux investissements en éducation, au respect des conventions collectives, aux investissements en infrastructure et à la hausse de la clientèle sur le territoire desservi par le Centre de services scolaire.

Au cours de l'exercice 2020-2021, la cible des heures rémunérées devrait être modifiée de nouveau et à la hausse par le MEQ pour prendre en compte l'introduction des nouvelles allocations en éducation et la hausse des clientèles prévues. Ces nouvelles allocations prévoient entre autres l'ajout d'heures rémunérées pour le service direct à l'élève. En contexte de pandémie, le respect de la cible demeure incertain étant donné le déploiement de mesures d'hygiène exceptionnelles qui requièrent du personnel supplémentaire en sus de l'effectif régulier.

Notre bilan



Bilans divers

Intimidation et violence à l'école

Le Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs doit faire mention dans son rapport annuel de la nature des plaintes portées à l'attention de la Direction générale, des interventions menées ainsi que de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte au protecteur de l'élève.

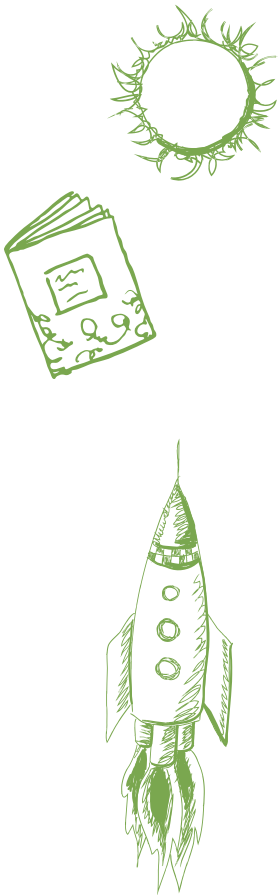
Il y a plusieurs années, le Centre de services scolaire, en collaboration avec ses établissements, a mis en place un outil de signalement des plaintes à la Direction générale, relativement à l'intimidation et à la violence. Depuis, nous demandons annuellement aux écoles d'informer le CSS des situations de violence et d'intimidation qui, après analyse, ne sont pas des conflits. L'enjeu reste toujours la compréhension commune des définitions des grands actes de violence et d'intimidation. Plusieurs accompagnements sont réalisés afin d'amener les intervenants à bien saisir les nuances particulièrement entre un conflit et un geste d'intimidation. Soulignons que les nombreuses structures de dénonciation présentes dans nos écoles sont simples et facilitent la dénonciation. En fait, les mécanismes permettent aux victimes respect et discrétion. Des interventions préventives probantes et ciblées peuvent ainsi être réalisées.

De nombreux efforts sont faits chaque année afin de créer des milieux sains et sécuritaires. Nos milieux sont aussi mieux outillés pour offrir, de concert avec nos partenaires externes, de nombreuses formations. Exceptionnellement, dans le contexte pandémique actuel et étant donnée la fermeture des établissements au printemps 2020, nous notons une diminution significative des gestes déclarés, et ce, tant dans les gestes de violence que dans les gestes d'intimidation.

En cette année de révision des projets éducatifs, plusieurs écoles ont fait le bilan de leurs actions, particulièrement en ce qui a trait aux milieux sains et sécuritaires. Le choix des moyens basés sur des pratiques probantes revient à l'équipe-école, mais le Centre de services scolaire demeure en soutien et propose de nombreuses offres de service et de formation afin de soutenir les milieux dans leur développement.



Notre bilan



Code d'éthique et de déontologie

Conformément aux articles 175.1 à 178 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil des commissaires de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs s'était doté d'un code d'éthique et de déontologie qui définissait les devoirs et obligations des commissaires.

Le commissaire devait agir dans les limites des fonctions et pouvoirs qui lui étaient conférés, avec soin, prudence et diligence comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable, avec honnêteté, loyauté et dans l'intérêt de la commission scolaire et de la population qu'elle dessert.

Le Règlement 3.0 – Code d'éthique et de déontologie du conseil des commissaires faisait partie intégrante de la Gouvernance de la Commission scolaire. Avec l'adoption du projet de loi 40 intitulé *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* et l'entrée en vigueur de l'article 315 du projet de loi, le mandat des commissaires a pris fin le 8 février 2020. Les pouvoirs ont été exercés par le directeur général jusqu'à l'entrée en fonction des membres du nouveau conseil d'administration, le 15 octobre 2020.

Conformément à l'article 328 du projet de loi, le code d'éthique et de déontologie du conseil des commissaires en vigueur dans les centres de services scolaires s'applique aux membres du conseil d'administration, avec les adaptations nécessaires, jusqu'à l'entrée en vigueur du règlement par lequel le ministre fixera les normes d'éthique et de déontologie (article 457.8 LIP).

Manquements au code

Conformément à l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le rapport annuel doit faire état du nombre de cas traités et de leur suivi, des manquements constatés, des décisions et des sanctions imposées.

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, la présidente du comité d'éthique et de déontologie du Centre de services scolaire, M^e Madeleine Lemieux, n'a été saisie d'aucune plainte à l'encontre d'un commissaire.

Divulgence d'actes répréhensibles

Pour se conformer à la *Loi favorisant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, le Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs (CSSVDC) a établi une procédure de divulgation d'actes répréhensibles et a désigné le directeur général responsable du suivi des divulgations au sein du CSSVDC. Les mesures mises en place visent à favoriser la divulgation, par les employés, d'actes répréhensibles à l'égard de notre organisation. Au cours de l'année scolaire 2019-2020, aucun cas n'a été soumis au directeur général.

Traitement des plaintes

La grande majorité des plaintes a été traitée par les intervenants ou la direction de l'établissement ou du service directement concerné, comme prévu au *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents*.

- > 193 plaintes ont été traitées au bureau de la responsable du traitement des plaintes du CSSVDC, en plus des différentes demandes d'information reçues annuellement.
- > 2 demandes de révision de décision ont été traitées par le conseil des commissaires ou la Direction générale du CSSVDC.

Rapport annuel du Protecteur de l'élève



M^e Christian Beaudry est membre du Barreau du Québec et de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés. Il a œuvré au sein des cabinets d'avocats Ogilvy Renault et Norton Rose Fullbright depuis 1981, notamment en droit du travail, santé et sécurité de même qu'en médiation. Il a reçu la mention « Best Lawyers in Canada », prestigieuse reconnaissance des meilleurs avocats du pays. M^e Beaudry agit actuellement comme Protecteur de l'élève pour plusieurs centres de services scolaires de la Montérégie et de l'Estrie. Il travaille de façon indépendante et traite chacune des plaintes qu'il reçoit avec rigueur et empathie.



M^e Christian Beaudry

Introduction

Ce rapport annuel du Protecteur de l'élève est déposé au Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs conformément aux articles 220.2 et 242 de la *Loi sur l'instruction publique* et à l'article 7.6 du *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents* du Centre de services scolaire.

Ce rapport fait état, d'une part, du rôle et des fonctions attribuées au Protecteur de l'élève, et d'autre part, du nombre, de la nature et du traitement des plaintes reçues par celui-ci.

Rôle du protecteur de l'élève

La fonction de Protecteur de l'élève a été créée par des modifications apportées en 2009 à la *Loi sur l'instruction publique*. L'article 220.2 de cette dernière ainsi que le *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes établie par une Commission scolaire*, adopté en vertu de la Loi, ont instauré un régime de traitement de plaintes dont le Protecteur de l'élève est l'ultime intervenant.

Le Protecteur de l'élève est un tiers neutre, indépendant et impartial dont le rôle est de recevoir et traiter les plaintes provenant d'un élève ou de ses parents à l'égard d'un service qu'il a reçu ou aurait dû recevoir du Centre de services scolaire ou de ses établissements.

Le Protecteur de l'élève n'est pas un employé du Centre de services scolaire. Il n'agit pas à titre d'avocat ou de représentant d'un parent, d'un élève ou du Centre de services scolaire. Il ne donne pas d'avis juridiques.

Les principales fonctions du Protecteur de l'élève sont :

- > Informer les plaignants de leurs droits et de leurs recours possibles dans le cadre du *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents*;
- > Lorsque les étapes préliminaires prévues à la procédure d'examen des plaintes n'ont pas été franchies, rediriger les plaignants vers les instances appropriées;
- > Traiter des plaintes à la suite de l'épuisement des recours mis à la disposition des plaignants par le Centre de services scolaire;
- > À l'occasion du traitement d'une plainte, conseiller et offrir aux plaignants des pistes de solution à l'égard des problèmes soulevés, ou agir comme médiateur;
- > À la suite d'une enquête, donner son avis sur le bien-fondé d'une plainte et, le cas échéant, proposer les correctifs qu'il juge appropriés.

Il importe de souligner que le Protecteur de l'élève ne peut réviser ou modifier les règlements, politiques ou conventions collectives du Centre de services scolaire. Il ne peut non plus prendre des décisions en lieu et place des établissements et services de celui-ci. Il ne peut non plus substituer son opinion personnelle à celle des professionnels qui sont formés et qualifiés pour évaluer les besoins spécifiques des élèves ainsi que la nature des services que ces derniers requièrent.

En somme, le Protecteur de l'élève n'a pas de pouvoir décisionnel, mais plutôt un pouvoir de recommandation.

Rapport annuel du Protecteur de l'élève



Approche privilégiée par le Protecteur de l'élève

L'approche privilégiée par le Protecteur de l'élève en est d'abord une de règlement des différends à l'amiable et de prévention des conflits. L'intérêt de l'élève, le respect de ses droits et l'importance d'une relation saine entre l'élève, le(s) parent(s) et l'équipe-école sont au cœur des préoccupations du Protecteur de l'élève. Ainsi, l'implication des parties, la qualité des communications et le choix de solutions adaptées, réalistes et satisfaisantes pour tous sont privilégiés.

Définitions

Avant d'énumérer le nombre et la nature des plaintes reçues au cours de cet exercice, quelques distinctions sont de mise afin de bien saisir la portée de l'intervention du Protecteur de l'élève.

Redirection d'appel

Souvent, les plaignants ne savent pas qu'ils doivent s'adresser directement à la personne ou à l'instance concernée ou au responsable de l'examen des plaintes avant de communiquer avec le Protecteur de l'élève. Dans de tels cas, ils sont redirigés vers les instances appropriées, conformément à la procédure d'examen des plaintes.

Consultation

Certains plaignants consultent le Protecteur de l'élève avant de porter plainte officiellement auprès du Centre de services scolaire. Les plaignants profitent de cette consultation avec le Protecteur de l'élève pour faire état d'une situation ou d'un différend avec le Centre de services scolaire. Parfois, le Protecteur de l'élève se permet de communiquer avec les instances concernées afin de faciliter la résolution de la situation ou du différend. Et, finalement, il oriente le plaignant, qui n'a pas épuisé tous les recours mis à sa disposition, vers les autorités compétentes, lorsque celui-ci désire porter plainte.

Plainte non recevable

À la suite de la réception d'une plainte, le Protecteur de l'élève doit d'abord déterminer si celle-ci est recevable. Si les recours disponibles n'ont pas été épuisés ou si l'objet de la plainte ne relève pas de la compétence du Protecteur de l'élève, la plainte est qualifiée de non recevable et le plaignant est invité à s'adresser à l'autorité compétente.

Plainte recevable

Une plainte est jugée recevable si toutes les démarches préalables ont été effectuées et que l'objet de la plainte relève de la compétence du Protecteur de l'élève. Toutefois, celui-ci peut se saisir d'une plainte à toute étape de la procédure d'examen des plaintes s'il estime que son intervention est nécessaire afin d'éviter qu'une situation préjudiciable ne résulte de l'absence d'une intervention immédiate de sa part.

Enquête

Lorsqu'une plainte est jugée recevable, le Protecteur de l'élève entreprend une enquête. Après avoir discuté de la situation et recueilli tous les faits auprès du plaignant et des intervenants concernés du Centre de services scolaire, le Protecteur de l'élève peut proposer aux parties des pistes de solution ou agir comme médiateur. À défaut, il soumet au conseil des commissaires son avis sur le bien-fondé de la plainte et, le cas échéant, lui propose les correctifs qu'il juge appropriés.

Plainte fondée

Une plainte est considérée comme fondée lorsque l'enquête du Protecteur de l'élève révèle qu'une erreur ou une injustice a été commise ou que l'élève a été autrement lésé.

Plainte non fondée

Une plainte est considérée comme non fondée lorsque l'enquête du Protecteur de l'élève ne révèle pas qu'une erreur ou injustice a été commise ou que l'élève a été autrement lésé.

Avis

Dans ce rapport, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. Il désigne l'ensemble des personnes de sexe féminin et de sexe masculin.

Rapport annuel du Protecteur de l'élève

Dossiers traités au cours de l'exercice 2019-2020

Au cours de cet exercice, seize (16) demandes ont été adressées au Protecteur de l'élève. De ce nombre, il y a eu trois (3) redirections d'appels, deux (2) consultations et onze (11) plaintes qui ont fait l'objet d'une enquête.

Toutes les demandes adressées au Protecteur de l'élève au cours de cet exercice l'ont été par des parents. Douze (12) d'entre elles concernaient des élèves du primaire et quatre (4) des élèves du secondaire.

Parmi les onze (11) plaintes reçues :

- > Une (1) plainte a été jugée irrecevable.
- > Une (1) plainte a été abandonnée par le plaignant.
- > Cinq (5) plaintes ont été réglées avec l'aide du service concerné.
- > Quatre (4) plaintes ont été considérées comme non fondées après enquête.

Nature des consultations et plaintes traitées

Nature	Consultations	Plaintes
Allégation d'inconduite sexuelle par un autre élève		1
Critères d'admission	1	
Demande de fréquentation hors secteur		1
Frais surveillance d'îner		1
Inscription tardive	1	
Plainte service de garde		1
Plan d'intervention		1
Niveau de services EHDAA		1
Suspension		1
Transfert d'élèves		3
Transport		2

Évolution des demandes adressées au Protecteur de l'élève

	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
Redirections d'appel	6	11	8	11	11	13	3
Consultations	2	2	2	3	1	1	2
Plaintes	2	4	8	11	6	10	11
Demandes	10	17	18	25	18	24	16

Rapport annuel du Protecteur de l'élève

Intimidation et violence

Je n'ai été informé d'aucune expulsion d'élève pour cause d'intimidation ou de violence.

Je n'ai pas de recommandations à formuler en matière d'intimidation et de violence, aucun cas avéré n'ayant été porté à mon attention.

Conclusion

Au cours de ce septième exercice à titre de Protecteur de l'élève, j'ai été en contact avec des directions d'école et des membres de la direction du Centre de services scolaire dans le cadre de mes enquêtes. Leur collaboration a permis de régler la majorité des plaintes traitées. La célérité avec laquelle ils répondent à mes demandes a encore une fois été grandement appréciée.

En terminant, je souligne l'apport de M^e Johanne Fournier qui agit comme Protecteur de l'élève substitut.

M^e Christian Beaudry
Protecteur de l'élève



Le milieu scolaire et la COVID-19



L'année scolaire 2019-2020 allait bon train lorsque, vers la fin de l'hiver, la pandémie de la COVID-19 a fait son entrée au pays, forçant du même coup la fermeture de l'ensemble de nos établissements d'enseignement primaire, secondaire et adulte. La majorité de notre personnel a ainsi rapidement basculé en télétravail.

L'état d'urgence était alors décrété par le gouvernement et la priorité du moment était de limiter la propagation de ce nouveau virus.



Services de garde d'urgence

Afin de soutenir les travailleurs du secteur de la santé et des autres services essentiels, les établissements scolaires du Québec ont prêté main-forte en offrant des services de garde d'urgence réservés aux enfants de ces travailleurs.

Au Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs, un total de 13 services de garde ont été déployés sur l'ensemble de son territoire : 8 en Haute-Yamaska et 5 dans Brome-Missisquoi. 11 d'entre eux sont demeurés ouverts durant 8 semaines et ont accueilli jusqu'à 100 enfants par jour, tous âgés entre 4 et 12 ans.



Ce coup de main à l'effort collectif était une première pour notre organisation. Il a nécessité la réorganisation de nos opérations et de nos ressources humaines et matérielles. Pensons notamment à l'affectation du personnel, l'organisation des horaires, le réaménagement des locaux, la mise en place des mesures sanitaires et l'entretien des lieux. Pour ce faire, plusieurs corps d'emploi ont été mis à contribution : techniciens et éducateurs en service de garde, concierges, cadres de services, professionnels, directions d'établissements et de services, direction générale, enseignants et bien d'autres.

Les services se sont mis en place en très peu de temps en raison des courts délais exigés par les autorités ministérielles. Malgré tout, le personnel a eu le souci de rendre le séjour des enfants des plus agréables et de leur offrir un peu de normalité dans ce contexte de grande turbulence. Usant de créativité, il a fait vivre de belles activités aux petits comme aux plus grands.

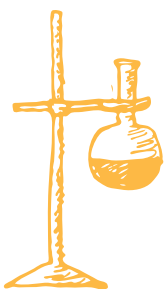
Pendant ce temps, l'ensemble des services administratifs poursuivait son travail régulier majoritairement à distance, en plus d'assumer les tâches additionnelles engendrées par cette situation inédite. Bien que les établissements étaient fermés et que les élèves étaient à la maison, le travail quotidien assuré par tous nos services devait se poursuivre.



Soutien pédagogique à distance

Durant la fermeture temporaire de tous nos établissements, du soutien pédagogique par les équipes-écoles a également été mis en place afin d'offrir un accompagnement à distance aux familles qui le désiraient. L'objectif de ce service était de préserver un lien entre l'école et l'élève pour le maintien de ses acquis scolaires. Des trousseaux pédagogiques, produites en collaboration avec le ministère de l'Éducation, les membres des équipes-écoles et les professionnels, étaient distribuées hebdomadairement aux familles. En complément, plusieurs activités et exercices ludiques et éducatifs étaient disponibles en ligne sur la [Boîte à outils du CSSVDC](#), de même que sur le site Internet *l'École ouverte* du ministère de l'Éducation.

Le milieu scolaire et la COVID-19



Retour à l'école

Le 11 mai 2020 marquait le retour à l'école de la majorité des élèves du primaire ainsi que le début de la formation à distance pour les élèves du secondaire. Quant aux élèves de l'enseignement aux adultes, ils suivaient une formule hybride, soit à distance et en présentiel.

Bien que ce retour était facultatif, c'est près de 53 % des élèves du primaire qui ont réintégré leur école. C'est aussi la grande majorité des élèves du secondaire qui a participé activement aux cours à distance offerts par leurs enseignants.

Ce retour à l'école a nécessité une réorganisation complète qui s'apparentait à une rentrée scolaire, notamment pour les services de l'organisation et du transport scolaires et des ressources humaines. Soulignons également l'apport des Services des ressources matérielles et des technologies qui ont assuré respectivement la mise en place des mesures sanitaires nécessaires à la sécurité de nos milieux et le déploiement des équipements électroniques aux élèves en téléenseignement. Cela a été un effort de taille pour ces services dont les tâches régulières liées à l'organisation de la prochaine année scolaire demeuraient. L'implication de plusieurs autres corps d'emploi a été remarquée pour ce retour en classe unique.

Encore une fois, nos équipes scolaires et administratives ont fait preuve d'engagement, de dévouement, de résilience et de solidarité pour mettre en place les services et pour la poursuite de notre mission éducative.



Babyfoot géant, Saint-Joseph (Granby)

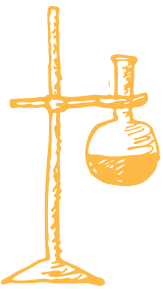


Études en plein air, Sutton

Soutien à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)

Certains professionnels du CSSVDC ont également prêté main-forte aux intervenants de la Direction de la protection de la jeunesse au printemps dernier. Ceci a permis d'accompagner des familles et des élèves lors de ce passage tumultueux.

Le milieu scolaire et la COVID-19



Soutien aux finissants et aux diplômés

Cette fin d'année scolaire particulière a touché chacun d'entre nous à sa façon. Mais, une pensée spéciale a été dédiée à nos élèves finissants, pour lesquels la poursuite de leurs apprentissages à distance, loin de leurs amis, l'annulation des voyages de fin d'année et des bals de finissants ont été des coups durs.

À cet égard, soulignons le souci qu'ont eu nos intervenants et nos services en regard à la réussite éducative de ces jeunes adultes. À l'aube de l'obtention des diplômes d'études secondaires (DES), il était important pour le CSSVDC de soutenir ces élèves dans la finalisation de leurs apprentissages et dans leur passage vers les études subséquentes.

Des efforts importants ont été déployés pour les accompagner jusqu'à la toute fin de l'année scolaire. Malgré les circonstances, les équipes des établissements ont usé de créativité pour souligner, au mieux, la fin de leur parcours au secondaire.

Soulignons également l'initiative des Villes de Granby et de Cowansville qui ont rendu hommage, chacune à leur façon, aux finissants 2019-2020. Ce sont 103 oriflammes, affichant chacune la photo d'un finissant, qui ont été installées le long de la rue Principale à Granby. La Ville de Cowansville a, quant à elle, fait défiler les photos de 188 finissants sur son panneau électronique. Au nom de tous nos finissants, nous les remercions pour ces beaux clins d'œil!



Conclusion



Ceci conclut la présentation du rapport annuel 2019-2020 du Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs. Il va sans dire que cette année scolaire aura été chargée en émotions. D'abord marquée par la transformation des commissions scolaires en centres de services scolaires à l'adoption du projet de loi 40 et sa transition vers un nouveau mode de gouvernance, elle aura été touchée de plein fouet par les effets de la pandémie de la COVID-19 en deuxième moitié d'année.

De nombreux défis se sont présentés à nous et ont été relevés avec brio par nos équipes. Forte de leur expérience, chacune aura contribué à faire de ces défis des réussites. Bravo à tous nos employés pour leur résilience et leur engagement pour la réussite des élèves. Force est de constater que c'est dans l'adversité qu'on peut reconnaître les équipes fortes et nous, au Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs, sommes fiers du travail accompli par l'ensemble de notre personnel. Car, au-delà de la pandémie de la COVID-19 et malgré celle-ci, de belles choses ont été accomplies dans nos établissements, pour le bénéfice premier des élèves, jeunes, comme adultes.

L'année scolaire 2020-2021 apportera elle aussi son lot de défis, puisque la COVID-19 demeure un enjeu mondial. Nous devons cependant poursuivre nos efforts, non seulement pour soutenir les actions collectives de combat de la pandémie, mais surtout pour assurer à tous nos élèves des chances égales de réussir. Car, telle est notre mission, et plus que jamais, cette mission revêt une importance capitale !

